

Membres excusés : Nicole ROULET (Gym Form) ; Jean Claude Vallée ; Véronique LHERMITTE représentée par Viviane BLANQUART

Membres Absents : François Couturier

Sections absentes : Volley, Badminton, Nage avec palmes, Gym agrès, Triathlon, Canoë-kayak, Plongée, Tennis de table.

Michel ALVERGNAT souligne son mécontentement du fait du nombre important de sections absentes à ce Comité Directeur alors que celui-ci doit élire le nouveau bureau après l' AG de SAS du 29 février 2008. Ce qui est fait malgré les 9 sections absentes. Les bureaux des sections absentes doivent déléguer une personne pour remplacer le président où la présidente indisponible.

RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU BUREAU

Michel LEFEUVRE ne se représente pas.

Candidat : Président M.ALVERGNAT

Vices-Présidents : J BRETON, Régis BATON, J C VALLEE

Trésorière : D HARTMANN

Trésorier Adjoint : J GRIMAULT

Secrétaire : A CHAFFRAIX

Secrétaire adjoint : B.POTIER

Membres : R ARMOIRE, P MERCKLING, F.COUTURIER, JF HARTMAN, D. GUILLET ;
C. RONDEAU.

Nombre de votants 23

Résultats : Régis BATON, Annie CHAFFRAIX 22 voix élus à la majorité, tous les autres candidats sont élus à l'unanimité

PRESENTATION DES CONCLUSIONS DU CABINET COMPTABLE ET DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA TENUE DES COMPTES DE L'EXERCICE 2006/2007

Danielle HARTMANN détaille les conclusions du cabinet comptable et du commissaire aux comptes après la clôture de l'exercice.

- En règle générale la tenue des classeurs et des comptes s'améliore, mais il demeure quelques manquements que les sections doivent corriger. **Pour cela un courrier sera envoyé à tous les Présidents et trésoriers des sections.**

- Le commissaire aux comptes informe qu'un délai (minimum de 45 jours) maximum de 6 mois doit être respecté entre la clôture de l'exercice et l'Assemblée Générale. Pour cela l'assemblée Générale du SAS Omnisports sera avancée probablement à mi Février.



- M. ALVERGNAT rappelle que les remboursements de frais aux adhérents doivent se faire avec les fiches SAS. Pour les déplacements, mentionner la date et le lieu ainsi que le montant de chaque dépense. Pour les frais de bénévolat, utiliser la feuille spécifique (indemnité avec franchise de cotisation égale à 107 € maxi par action bénévole limitées à 5 par mois.) Pour chaque cas, le calendrier des compétitions doit être joint.

Reçu fiscal pour frais non remboursés :

- Il existe une procédure qui précise les conditions, pour abandon de frais sous forme de don avec reçu fiscal établi par le SAS. Ces montants doivent apparaître dans la comptabilité des sections. Lors de l'établissement de leur prochain budget prévisionnel, les sections devront tenir compte de ces dons (ligne 118 : Mécénat) et préciser le montant estimé de ces dons dans la case commentaire

COMMENTAIRES AG DU SAS

Michel Alvergnat félicite toutes les sections de leur présence à l'AG du SAS, il précise également qu'il est nécessaire que toutes les sections fassent un court CR écrit, qui permettra de faire le compte rendu de l'AG. Le nombre de votants était de 75/118, il espère atteindre les 100 l'an prochain !!!

MEMBRES DES COMMISSIONS

Le comité désigne les membres suivants aux différentes commissions

Commission Financière : Tous les membres du bureau ainsi que Mr Olivier Richard

Commission des statuts et règlement : **Mmes** A.CHAFFRAIX, D.HARTMANN,
MM J.C.VALLEE, R.BATON, JF.HARTMANN

Commission des projets sportifs : **Mmes** A.CHAFFRAIX, D.HARTMANN
MM. M.ALVERGNAT, J.M.DE AMORIN, J.BRETON

Commission informatique **MM.** M.ALVERGNAT, D.GUILLET, **J.F.HARTMAN**, Mme Annie CHAFFRAIX

AUTORISATION DE DECOUVERT SUR LE COMPTE BANCAIRE DE SAS

M. ALVERGNAT demande au Comité Directeur de lui accorder une autorisation de découvert sur le compte, pour le cas éventuel d'un manque de trésorerie.(obligation réglementaire)
Le Comité Directeur vote à l'unanimité cette autorisation au Président de SAS.

AUTORISATION DEMANDE DE SUBVENTION

M.ALVERGNAT demande au comité son accord pour des demandes de subvention aux collectivités territoriales en 2008

- Conseil Régional
- Conseil Général
- Municipalité et Tours Plus

Cette autorisation au Président de SAS est votée à l'unanimité.

AVANCEMENT DE L'APPLICATION DE LA CONVENTION COLLECTIVE AUX SALARIES

- Election d'un délégué du personnel pour 4 ans (sans suppléant)

- 1er tour le 17 mai 2008 de 9 h à 17 h pour les candidats présentés par un syndicat représentatif des métiers du sport.
- Les candidats doivent se déclarer par écrit au plus tard le 9 mai au secrétariat du SAS.
- 2ème tour le 24 mai 2008 de 9h à 17 h si carence ou candidat non élu au 1er tour, ouvert à tous les salariés qui doivent se présenter au plus tard le mercredi 21 mai 2008.
- Prévenir les salariés électeurs 45 jours avant.
- Possibilité de vote par correspondance.
- Affichage des informations dans les différents sites sportifs.
- Pour être élu les candidats doivent atteindre le quorum de 50 % des inscrits.
- Le lundi suivant chaque scrutin, les résultats sont affichés dans les sites sportifs et au secrétariat SAS.

QUESTIONS DIVERSES

Subvention du mois de juin 2008

Rappel des critères d'attribution de la subvention du mois de juin :

- la comptabilité doit être donnée au secrétariat avant fin Mai 2008. Pour ne pas bloquer les classeurs un rappel sera fait par courriel, le moment venu, aux sections concernées.
 - Donner le fichier des adhérents dès que possible et en tous cas avant de recevoir le 2ème versement de la subvention (avant le 30 juin 2008). Pour faciliter la compilation, il est demandé aux sections de ne pas modifier le masque de saisie du fichier des adhérents. Un modèle de masque vierge sera mis sur le site internet. Il est également demandé aux sections de ne pas envoyer le fichier des adhérents via Internet pour respecter la confidentialité.
- Les huit sections qui n'ont pas encore acquitté les cartes Sas doivent le faire rapidement auprès du secrétariat.

Mise à jour du Site Internet :

Une mise à jour est faite régulièrement, vous pouvez déposer vos infos, ainsi que vos diverses manifestations au secrétariat ou à J. F. HARTMANN.

Michel Alvergnat signale la création de deux nouveaux sites Internet (Modern jazz, Tennis)

Accès WIFI : JF HARTMANN fait les démarches nécessaires afin que toutes les salles des Aubuis aient un accès Wi Fi via la commune. Une commission nouvelles technologies a été créée à la Mairie de Saint Avertin.

Recyclage des secouristes :

La séance aura lieu le samedi 29 mars 2008 de 8 h30 à 15 h 30 aux Aubuis. Il reste 2 places. Il est envisagé une formation initiale aux bénévoles pour la saison prochaine.

Matériel : Le Sas s'est doté d'un vidéo projecteur disponible sur demande au secrétariat.

J. C. MARCADIER demande s'il est prévu d'installer des défibrillateurs sur les sites sportifs ? C'est en discussion avec la mairie pour l'installation dans un premier temps à la piscine.

M ALVERGNAT rappelle aux présidents de s'assurer que les entraîneurs se déplacent avec leur trousse de secours.

Mme CARVALHO demande s'il est possible de mettre les informations utiles des sections sur le site internet. Le bureau précise que le bulletin d'information avec les contacts de chaque personne par section est consultable sur le site.



Elle signale que la section danse classique est perturbée par des gens non sportifs à Château Fraisièr et particulièrement lors d'un stage de week-end. Ce problème est récurant, il est important dans ce cas de prévenir la police municipale où nationale et la mairie (Alain Guillemin).

M ALVERGNAT, J C VALLEE et J F HARTMANN vont à l'A. G. départementale des clubs omnisports à AVOINE samedi 29 Mars 2008

Régis Baton précise que les classeurs d'infos remis aux présidents sera remplacé par un C D Rom .

Question : Pourquoi ne pas le mettre sur le site Internet? Cette question sera mise à l'ordre du jour du prochain bureau.

Prochaine réunion du bureau le 15 Avril 2008 à 18 h 30.

La Secrétaire de SAS
Annie CHAFFRAIX

Le Président de S.A.S
Michel ALVERGNAT